

RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS : DE BONNES NOUVELLES POUR LES MENAGES PRECAIRES

Partageant le constat d'une paupérisation accrue des ménages confrontés à une crise du logement que les politiques publiques conduites ont du mal à endiguer, SOLIHA se réjouit des annonces relatives à la montée en charge de France Rénov', esquissées lors de la restitution du CNR Logement, et confortées puis précisées par le Gouvernement ce début de semaine.

UN CHANGEMENT D'ECHELLE NECESSAIRE BENEFICIANT AUX MENAGES LES PLUS MODESTES

Les enjeux de massification de la rénovation énergétique des logements ont déjà conduit le Gouvernement à œuvrer pour une simplification du dispositif d'information et d'accompagnement des ménages. **SOLIHA tient à saluer les annonces confirmées le 13 juin**, lors du comité de pilotage relatif au Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE), **qui répondent aux besoins des ménages les plus modestes et devraient ainsi permettre d'allier justice écologique et justice sociale.**

L'ACCOMPAGNEMENT ENFIN RECONNU A SA JUSTE VALEUR

En effet, la révision du forfait d'accompagnement à 2000 euros TTC vient acter la reconnaissance du travail d'accompagnement des ménages comme une condition de réussite de rénovations performantes, adaptées aux caractéristiques du bâti et aux ressources des ménages.

Cet accompagnement de A à Z est celui que les associations SOLIHA réalisent au quotidien. La prise en charge à 100% de cet accompagnement pour les ménages les plus modestes est gage d'équité sociale. La revalorisation majeure des aides aux travaux permet d'envisager un changement d'échelle des volumes de rénovations globales et performantes, intégrant réellement à cette dynamique les ménages les plus modestes.

La réintégration de la gestion des CEE par l'Anah permet de redonner une utilité publique à cette source de financement et stabilise et sécurise les plans de financement des ménages. Enfin, le volume affiché de **200 000 rénovations donne une ambition réelle mais réaliste de montée en puissance de l'accompagnement qualitatif**. SOLIHA se félicite que ces éléments mis en avant le cadre de la commission SICHEL se voient concrétisés par ces annonces.

REUSSIR LA PHASE DE TRANSITION

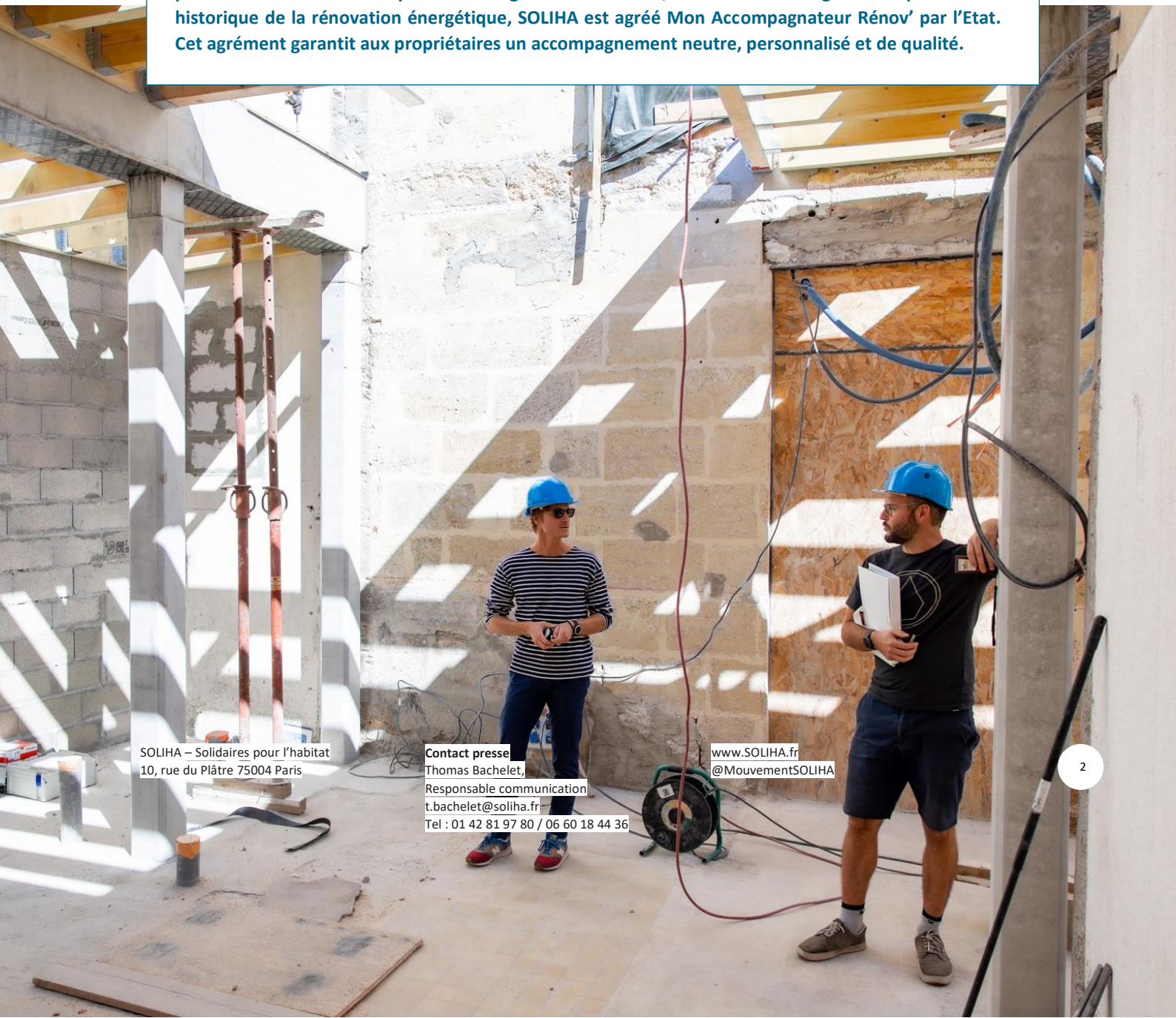
SOLIHA restera toutefois vigilant à ce que la mise en œuvre de ces dispositions, au 1er janvier 2024, ne soit pas préjudiciable financièrement aux ménages très modestes qui souhaiteraient démarrer leur projet sur ce second semestre 2023 ni ne génère de déport des projets sur plusieurs mois, dans l'attente de conditions plus favorables.

Être bien accompagné est la clé de réussite d'un projet de travaux de rénovation énergétique et le rôle de tiers de confiance ne saurait être biaisé par des logiques de commercialisation de matériaux ou d'équipement.

SOLIHA restera très attentif aux choix des nouveaux Accompagnateurs Rénov' et au respect des conditions de neutralité requises. Par ailleurs, SOLIHA souhaite insister sur le rôle fondamental des collectivités dans la réussite de la transition écologique et solidaire de l'habitat.

Ces premières annonces concrètes doivent être prolongées d'échanges rapides avec les collectivités locales afin qu'elles puissent prendre toute leur place dans cette nouvelle géographie d'interventions et permettre aux ménages de leurs territoires de bénéficier en confiance de la dynamique vertueuse engagée par le Gouvernement.

Les 124 associations du Mouvement SOLIHA, solidaires pour l'habitat, agissent au quotidien pour permettre à chacun de disposer d'un logement abordable, économe en énergie et adapté. Acteur historique de la rénovation énergétique, SOLIHA est agréé Mon Accompagnateur Rénov' par l'Etat. Cet agrément garantit aux propriétaires un accompagnement neutre, personnalisé et de qualité.



SOLIHA – Solidaires pour l'habitat
10, rue du Plâtre 75004 Paris

Contact presse
Thomas Bachelet,
Responsable communication
t.bachelet@solih.fr
Tel : 01 42 81 97 80 / 06 60 18 44 36

www.SOLIHA.fr
@MouvementSOLIHA